



## **COMMUNIQUÉ DES PRESIDENTS D'INSTITUTIONS DE LA REPUBLIQUE**

Par son verdict du jeudi 30 janvier 2025, devenu définitif, la Cour de Répression des Infractions Économiques et du Terrorisme (CRIET) a reconnu les sieurs Olivier **BOKO**, Oswald **HOMKY** et Rock **NIERI** coupables des faits de *complot contre la sûreté de l'État et de corruption d'agent public*

C'est avec une profonde indignation et une grande consternation que nous, **Président(e)s d'institutions de la République**, venons par la présente, dénoncer et condamner fermement ce funeste projet visant à remettre en cause l'ordre constitutionnel, et à plonger notre État dans un cycle infernal, en totale opposition aux efforts tangibles de reconstruction et de réhabilitation, tant morale, infrastructurelle que sociale, entrepris depuis 2016 par le Président de la République, Chef de l'Etat , Chef du Gouvernement, Monsieur Patrice **TALON**.

Nous félicitons toutes les personnes, notamment les responsables de la Garde Républicaine et les Services de Renseignements, qui ont fait échec à cette tentative qui aurait anéanti plus de trois décennies de construction et d'acquis démocratiques.

Conscients du danger de remise en cause inhérent à ce genre d'aventure antipatriotique pour le fonctionnement voire l'existence même de nos diverses institutions, nous réaffirmons notre engagement chacun, dans le respect de ses prérogatives républicaines, de la Constitution et des lois, à continuer d'œuvrer aux côtés du Chef de l'État, pour un Bénin toujours plus uni, prospère, fort et respecté.

*Fait à Cotonou, le 25 mars 2025*

**Ont signé**

Le Président de l'Assemblée Nationale

Le Président de la Cour Constitutionnelle

Le Président de la Cour Suprême

La Présidente de la Cour des Comptes

La Présidente de la Haute Cour de Justice

Le président du Conseil Économique et Social

Le Président de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication

Le Président du Conseil Électoral National

Le Médiateur de la République

*Authentifié par le  
président de la HAAC*



*E. Adouloko*